

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 26 juin 2025

Authume - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Bernard GUERRIN

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 54
Nombre de procurations : 7
Nombre de votants : 61
Date de la convocation : 19 juin 2025
Date de publication : 3 juillet 2025

Conseillers présents

DAUBIGNEY Jean-Michel	MATHIOT Agnès	ROCHE Paul
SOLDAVINI Grégory	GINDRE Denis	BREMOND Gabriel
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	VERNE Pierre	RIOTTE Christine
MONNERET Christophe	CHAUCHEFOIN Gérard	CHAPIN Jean-Paul
CALINON Séverine	CHAUTARD Christophe	JEANNEROD Georges
CROISERAT Jean-Luc	ANTOINE Patricia	DIEBOLT Alain
GUIBELIN Marie-Rose	BERTHAUD Mathieu	PANNAUX Joël
HOFFMANN Maurice	CUINET Jean-Pierre	GUIBELIN Hervé
LEPETZ Joëlle	DELAINÉ Isabelle	MILLIER Cyril
MANGIN Isabelle	DOUZENEL Alexandre	VIVERGE Patrick
PECHINOT Jacques	DRAY Frédérique	DAVID Françoise
RYAT Thomas	GIROD Isabelle	SAGET Emmanuel
STOLZ Julien	HERRMANN Nadine	SANCEY Pascal
THEVENIN Hélène	JABOVISTE Philippe	PERNOUX Annie
TRONCIN Dominique	MARCHAND Sylvette	DEJEAN Sylvie
CHEVAUX Bruno	MIRAT Maryline	LEGRAND Jean-Luc
ROBERT Jean-Claude	REBILLARD Jean-Michel	

Conseillers suppléés

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine
BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David	LABOUROT Céline suppléée par PESENTI Bruno

Conseillers absents ayant donné procuration

LEFEVRE Jean-Philippe donne procuration à DOUZENEL Alexandre
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia
GOMET Nicolas donne procuration à HERRMANN Nadine
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à MARCHAND Sylvette
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude
CALLEGHER Aline donne procuration à DEJEAN Sylvie
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

FICHERE Jean-Pascal	GAGNOUX Jean-Baptiste	GRUET Justine
MICHAUD Dominique	LACROIX Olivier	JARROT-MERMET Laëtitia
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	BONIN Jean-Luc	MBITEL Mohamed
JEANNET Nathalie	PAUVRET Emeric	GRUET Olivier
MEUGIN Olivier	CHAMPANHET Stéphane	MATHEZ Christian
GUERRIN Bernard	DEMORTIER-BLANC Catherine	GINET Gérard
FERNOUX-COUTENET Gérard	DRUET Timothée	LAGNIEN Jacques
ROY Jean-Yves	EMONIN Laurent	

Objet : Avenant n°1 au mandat de travaux avec la SPL Grand Dole Développement 39 pour la construction d'un groupe scolaire à Rochefort-sur-Nenon

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc CROISERAT

Par délibération n° DCC-2024-035 du 21 mars 2024, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a confié un mandat de travaux à la SPL Grand Dole Développement 39 pour la création d'un groupe scolaire à Rochefort-sur-Nenon, sur la base d'un montant prévisionnel de 1 617 000 € HT (soit 1 540 000 € HT hors rémunération initiale SPL).

Le projet a évolué à la fois dans son calendrier, avec un objectif de livraison pour la rentrée 2026 et non plus rentrée 2025, et dans l'organisation du pilotage de l'opération. En effet, il est prévu une prise en charge en interne par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole du suivi de chantier, sur le plan technique et financier.

La rémunération prévisionnelle de la SPL Grand Dole Développement 39, telle que prévue au mandat, est actuellement de 77 000 € HT, correspondant à un coût de mandat de 4,7%. Celle-ci permet de rémunérer l'assistance à la conduite de projet exercée par la SEM SEDIA, plus une quote-part de frais généraux de la SPL. Etant donné que les missions de la SEM SEDIA sont finalement réduites sur ce projet, il convient de réduire la rémunération globale de la SPL.

Par ailleurs, le coût de travaux et donc le prix de revient de l'opération sera actualisé au vu de la consultation des entreprises.

En conséquence, un avenant n°1 au mandat est nécessaire afin d'ajuster les articles 3.2, 5, 13 et 14.1.

Les élus membres du Conseil d'Administration de la SPL G2D39 ne prennent pas part au vote.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'avenant n°1 au mandat de travaux avec la SPL Grand Dole Développement 39 pour la création d'un groupe scolaire à Rochefort-sur-Nenon,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant ci-annexé ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN	POUR : 61	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	

*Fait à Authume, le 26 juin 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- SPL Grand Dole Développement 39
- Commune de Rochefort-sur-Nenon

Jean-Pascal FICHERE.

